



PROCÈS VERBAL

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

MARDI 11 MARS 2025 - PV N°31

PRESENTS : GUILLAUMEAU Vincent, SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADAUD Bertrand, BARIAU Marie

EXCUSES : DELTREUIL Valérie, BARONDEAU Christophe, DI PIERRO José

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Exploitation des feuilles de matchs - journée des 08 et 09 mars 2025

Feuilles de match transmises à la commission de discipline :

D1 Seripub 24

- 28828024 : Prigonrieux FC 2 / Bergerac la Catte
- 28828027 : Montignacoise ES / Bergerac Jeunes Stella

D4 Poule A

- 28830795 : St Paul la Roche FC / Terrasson USA 2

Challenge Seripub 24

- 53258064 : Jumilhacoise US / Terrasson USA
- 53258065 : Camp. Daglan St Laur. / Ent Tocane Celles 2

Feuilles de match transmises à la commission des litiges et contentieux :

D3 Poule A

- 28830560 : Champcevinel AS 2 / La Bachellerie US

Challenge Seripub24

- 53258064 : Jumilhacoise US / Terrasson USA

Terrains impraticables déclarés par l'arbitre :

D3 Poule B

- 28829191 : Cours de Pile Monb. 1 / Pays de Montaigne et Gur. 2

D1F Amblard Plomberie

- 28903346 : Ent Sanilhacois Mars. 1 / Pays de L'Eyraud 1

F8 Amblard Plomberie D2 Poule A Phase 2

- 53052697 : Pays de Montaigne et Gur. 1 / FCO Eymet St Sernin 1

Courrier :

- Demande d'informations complémentaires au club de PRIGONRIEUX

Les Présidents

GUILLAUMEAU Vincent
BARONDEAU Christophe

Secrétaire de séance

GUILLAUMEAU Jessica